



*Pour nous, il est essentiel non seulement de respecter les normes existantes, mais aussi de contribuer activement à façonner un avenir plus durable. Il est essentiel de créer une éducation qui encourage la prise de conscience et le respect de l'environnement et des personnes, un chemin qui part de la culture d'entreprise jusqu'à la production et l'innovation des produits.*

La politique de notre organisation définit les lignes opérationnelles que la direction suit pour définir le développement de l'organisation, non seulement dans le respect des exigences législatives et des normes appliquées, mais aussi de la durabilité dans son ensemble. Afin d'affirmer la compétitivité et la rentabilité de l'entreprise sur un marché de plus en plus exigeant, il est nécessaire d'atteindre et de maintenir une position d'excellence qui concerne la capacité à fournir des produits de qualité, tout en respectant les principes de protection de l'environnement, de protection de la santé et de sécurité au travail, dans le cadre d'une approche éthique et visant à sauvegarder les droits des travailleurs. Cet ensemble d'exigences se retrouve dans les besoins et les attentes des parties prenantes, et en particulier des clients. Outre les aspects qualitatifs, une attention égale est également accordée au respect de la sécurité sur le lieu de travail et de l'environnement, ce qui permet de prendre soin:

1. la mise à jour constante des compétences et de la sensibilisation de ses ressources humaines;
2. l'amélioration continue de ses méthodes de travail;
3. la recherche de matériaux, de produits et de technologies en tenant compte du cycle de vie du produit et, également dans les phases des différents processus activés pour sa réalisation et sa mise sur le marché, la réduction de l'impact sur l'environnement en analysant la consommation d'énergie et en réduisant les déchets;
4. l'utilisation d'équipements, d'EPI, d'installations et de technologies en les adaptant à l'évolution des processus et aux changements;
5. le respect de toute la législation applicable en fonction des activités exercées, en prêtant attention à la sécurité sur le lieu de travail et aux exigences environnementales;
6. le respect des principes défendus par l'OIT (Organisation internationale du travail), y compris en ce qui concerne le bien-être de l'entreprise et du territoire.

En outre, en ce moment historique de changement de rythme nécessaire et dans l'intention de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), définis par l'ONU dans l'Agenda 2030, la Société s'efforce d'intégrer de plus en plus les principes ESG dans son modèle d'entreprise. La Direction est convaincue que le développement de l'organisation, basé sur les engagements susmentionnés, ne peut être mis en œuvre qu'en mettant en place et en maintenant actif, un système de gestion basé sur les normes internationales de référence (UNI EN ISO 9001-14001 et le règlement européen EMAS 1221/09) en essayant de les intégrer et de les adapter aux différents secteurs. Un bon système de gestion est, en effet, l'élément principal sur lequel se joue l'avenir de l'entreprise dans un marché compétitif pour pouvoir :

1. définir des stratégies et des objectifs qui tiennent compte non seulement des engagements en matière de qualité, mais aussi de ceux relatifs à la sécurité et à la réduction de l'impact sur l'environnement;
2. stimuler par conséquent le personnel de l'entreprise à être plus attentif aux principes susmentionnés;
3. essayer de donner le plus de cohésion possible aux différents départements de production de l'entreprise, en impliquant le staff dans une relation de collaboration mutuelle;
4. se comporter différemment vis-à-vis du client, en privilégiant les critères d'efficacité et d'efficience contrôlés, sans pour autant négliger l'économie de la gestion de l'entreprise elle-même, élément fondamental pour la survie de réalité comme la nôtre, mais en garantissant la sécurité et la santé des travailleurs et la durabilité environnementale des processus et des produits;
5. gérer les questions de sécurité et d'environnement de la manière la plus efficace et la plus opportune possible;
6. développer l'organisation en gardant toujours à l'esprit la nécessité de réduire les risques pour la sécurité et l'environnement;
7. chercher à développer l'entreprise de manière à ce qu'elle soit innovante et flexible, c'est-à-dire capable de s'adapter et de se redessiner en permanence en fonction des besoins et des demandes du marché et de ses clients, mais toujours dans le respect de la législation;
8. s'engager avec les travailleurs pour répondre à leurs besoins et communiquer le respect des principes de l'OIT mentionnés ci-dessus, l'absence de discrimination et l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'entreprise s'est donc fixée des objectifs ambitieux sur lesquels fonder sa politique, que la direction a identifiés comme suit:

1. la promotion de toutes les initiatives visant à l'amélioration continue par une approche systématique, la mise en œuvre, le suivi et l'examen, le tout en vue d'un développement éco-durable, de la rationalisation des ressources, de la qualité des processus, de la sécurité sur le lieu de travail, d'une transparence publique maximale et de l'amélioration de ses performances environnementales;
2. la prévention des accidents et des maladies et l'amélioration continue de la gestion et des performances en matière de sécurité;
3. la protection de l'environnement et la prévention de tous les types de pollution;
4. l'identification des activités considérées comme pertinentes pour le respect des exigences contractuelles de qualité, dans le but de les garder sous contrôle;
5. l'acceptation des seuls contrats pour lesquels le respect intégral des exigences de qualité peut être assuré, sur la base du savoir-faire et de l'équipement de l'entreprise;
6. la recherche et la qualification de fournisseurs de produits/services jugés critiques pour la qualité, la sécurité et le respect de l'environnement, et l'établissement d'une relation de collaboration et de confiance mutuelles avec ces fournisseurs;
7. amener l'entreprise à un niveau de qualité et de respect de l'ensemble de la législation en matière d'environnement et de sécurité, tel qu'elle puisse être qualifiée par ses clients et certifiée par les organismes accrédités appropriés;
8. valoriser les ressources humaines pour stimuler la participation du staff à l'amélioration, à la sécurité et à la sensibilisation aux valeurs environnementales;
9. l'interdiction d'exercer toute activité pouvant donner lieu à des soupçons de corruption, de collusion, de soutien à des marchés et/ou à des sujets et/ou à des actions inappropriées ou douteuses à cet égard;
10. la garantie de la liberté de signaler les anomalies et la liberté pour les travailleurs de discuter et de se rencontrer, le soutien à la notification des cas suspects dont ils ont connaissance et qui peuvent également être signalés aux partenaires/collaborateurs de l'entreprise (qu'ils soient directs ou indirects).

Ces objectifs sont partagés par l'ensemble du staff qui, outre son engagement en faveur de la bonne gestion du système, stimule également la direction en vue de sa mise en œuvre et de son amélioration continue. Le développement est basé sur des techniques de gestion des risques, à travers l'identification des menaces et des opportunités suite à l'évaluation des risques.

Le contact permanent avec les clients est assuré par notre disponibilité pour des réunions spécifiques afin de discuter et d'analyser leurs besoins et leurs attentes; en outre, pour toute communication, le client peut s'adresser à la boîte aux lettres électronique **info@proffice.it**. Cette boîte aux lettres est constamment vérifiée par un opérateur compétent pour traiter toute indication. À la même adresse, les rapports relatifs à la production peuvent être signalés.

